

COIN INTELLO : Prénoms et CV

30-08-2008

-

On connaît le rôle de discrimination négative que peuvent jouer dans un CV le patronyme, le prénom, le lieu de naissance ou le domicile.

-

Au point que le principe du CV anonyme fait son chemin.

-

Mais qu'en est-il de la discrimination positive ?

-

Des enseignants ont testé l'efficacité d'une annonce de cours particuliers de mathématiques en fonction du nom du professeur : M. Py s'est trouvé plus sollicité, rapporte-t-on, que ses collègues aux patronymes moins scientifiques.

-

Il semble également que les prénoms jouent un rôle dans l'imaginaire des recruteurs : les prénoms sophistiqués constitueraient un atout pour le secteur financier alors que les plus classiques faciliteraient l'accès à l'industrie.

-

On n'est évidemment pas maître de son état civil, mais la législation et les usages donnent aujourd'hui en France une grande liberté de manoeuvre quant à la présentation de ses nom et prénom.

-

Et l'impact sur un CV peut varier considérablement.

-

Soit, par exemple l'individu suivant :

Prénoms : Charles, Henri, Pierre, Philippe

Nom du père : Martin

Nom de la mère : Dupont

- Du plus simple au plus élaboré, il peut choisir de se présenter comme :

Charles Martin

Charles H. Martin

Charles-Henri Martin

Charles Martin-Dupont

Charles H. Martin-Dupont

Charles-Henri Martin-Dupont

-

Dans chaque cas, dans l'inconscient du lecteur, la perception varie.

-

Autant le savoir.